

# BARRIÈRE PHYSIQUE ANTI TERMITE INFRANCHISSABLE Sika® TermiGrid





## CE QU'IMPOSE LA RÉGLEMENTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, toutes les constructions réalisées dans un département sous arrêté préfectoral doivent être protégées par la mise en œuvre d'une barrière physique, physico chimique, ou réalisées avec un dispositif constructif contrôlable.

(Article R112-2 à R112-4 du code de la construction et de l'habitat.)

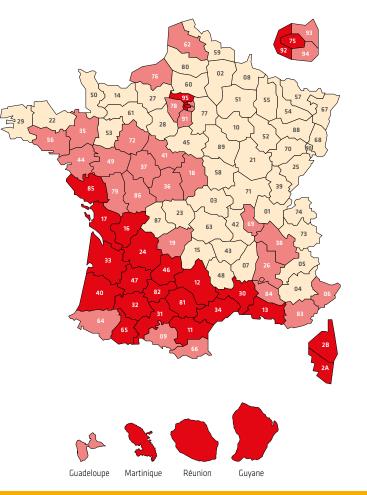
Légendes des arrêtés

Source FCBA 2021

- Sur l'ensemble du département
- Sur une partie du département
- Aucune information

**IMPORTANT**: Dans le cadre de construction neuve, tous les départements rouges et roses, sont soumis à l'obligation de protection contre les termites.

Ceux-ci représentent plus de 60 % du territoire.



## REMISE D'UNE ATTESTATION

Cette protection doit être justifiée par la remise d'une attestation, appelée notice technique, au maître d'ouvrage au plus tard à la réception des travaux. Elle devra préciser le type de protection mise en place (produit, fabricant, descriptif produit).







### LA RÉPONSE DE SIKA

Sika® TermiGrid est une barrière Physique de nouvelle génération.

Elle est constituée d'un textile aux mailles stabilisées sur lesquelles est fixée de la poudre abrasive.

■ Constituée d'oxyde d'Aluminium, elle rend le matériau infranchissable par les termites.

### Système breveté

- 100 % Écologique, Sika® TermiGrid ne contient aucun insecticide.
- Économique, mise en œuvre simplifiée, Sika® TermiGrid est un matériau léger, et facile à travailler. Il est également rapide et simple à mettre en œuvre.
- 100 % Efficace



## QUALITÉ Sika® TermiGrid est certifié



**GARANTIE** 

Avis Technique du CSTB N° 16/19-776\_V2 du 04 février 2025

**Sika® TermiGrid** est adapté à toutes les constructions.



100		
Largeur	Rouleau	Composition
100 mm	50 m	3 rouleaux
150 mm	50 m	3 rouleaux
300 mm	50 m	2 rouleaux

## LA MISE EN ŒUVRE SIKA® TERMIGRID

La mise en œuvre est réalisée en pose périmétrique de manière à empêcher la pénétration des termites. Elle sera réalisée sur toutes les zones par lesquelles les termites peuvent accéder dans la construction. L'ensemble des points singuliers seront protégés (gaines, tuyaux traversant, joint de dilatation).

Sika® TermiGrid s'adapte à tous les types de construction.

L'ensemble des prescriptions de mise en œuvre sont détaillées dans l'Avis Technique.

# SIKA, PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS



RÂTIMENT



**OUVRAGES D'ART** 



**TRAVAUX PUBLICS** 



HABITATS INDIVIDUEL ET COLLECTIF

#### Qui sommes nous?

Sika France SAS est une filiale de Sika AG dont le siège est situé en Suisse. Entreprise internationale, Sika développe, fabrique et commercialise des procédés techniques à destination de la construction et de l'industrie. Sika est leader dans le développement de solutions de collage, jointoiement, étanchéité, insonorisation et renforcement structurel. La gamme Sika comprend des adjuvants pour béton, des mortiers spéciaux, des colles, des mastics, du renforcement structurel ainsi que des systèmes pour revêtement de sols et toitures.

Avant toute utilisation, veuillez consulter la version la plus récente des notices produits disponibles sur www.sika.fr.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.









### SIKA FRANCE S.A.S.

84, rue Édouard Vaillant 3350 Le Bourget Tél.: 01 49 92 80 00 Fax: 01 49 92 84 52

Fax : 01 49 92 84 52 E-mail : sikainfo@fr.sika.com

www.sika.fr

Direction Activité Export

Tél.: +33 (0)1 49 92 85 53 E-mail : adv-export@fr.sika.com



Trin 2025 - Gibs France S. A. S. su canital de 468 018 260 E - 572324110 F. S. Bobiany